

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS DE LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIKIN SECTION RDC

AFMED-UNIKIN RDC

- **Date** : le 28 Novembre 2009.
- **Participants** : 32, anciens et finalistes en médecine. Liste de présence en annexe.
- **Lieu** : Salle de promotion de l'Ecole de Santé Publique, Université de Kinshasa.
- **Ordre du jour** :
 - 1- Mot de bienvenu du vice président.
 - 2- Mot du Vice Doyen de la faculté.
 - 3- Etat d'avancement des dossiers :
 - légalisation de l'Afmed - Unikin RDC,
 - ouverture de compte bancaire,
 - cotisations.
 - 4- Installation et élargissement du bureau.
 - 5- Réflexions sur les missions de la section RDC.
 - 6- Visite du local de l'Afmed - Unikin RDC à la faculté.
 - 7- Divers.

1- Du mot de bienvenue du vice président de l'Afmed-UniKin section RDC :

Après l'adresse de remerciement à l'assistance pour sa présence, le vice président a présenté ses remerciements au directeur de l'ESP pour avoir mis à disposition la salle alors que l'auditoire B de pédiatrie, lieu initial de la réunion, était interdit d'accès pour cause d'incendie.

Il a ensuite rappelé tour à tour l'historique de la création de l'Afmed-Unikin, ses objectifs repris dans les statuts de l'association, le préambule et quelques articles clés régissant l'association.

Les participants se sont par la suite présentés individuellement dans une ambiance conviviale.

2- Du mot du vice doyen en charge de la recherche et représentant du bureau facultaire, le Professeur J.M. Kayembe.

Sur un ton convainquant, le vice doyen fait à son tour un rappel du cheminement de l'Afmed-Unikin, ses motivations et le sursaut d'orgueil qui devrait animer la section

RDC. Il termine son adresse en rappelant la nécessité pour la section de s'organiser le plus rapidement possible et les attentes de la faculté vis-à-vis de cette section.

3- De l'état d'avancement des dossiers :

3.1. De la légalisation de l'association au niveau local :

Les statuts et le règlement d'ordre intérieur sont désormais disponibles. Ils ont été distribués à tous les participants de l'assemblée générale.

Les démarches pour l'obtention de la personnalité juridique au niveau du ministère de la justice sont en cours et devraient s'accélérer après la présente assemblée. Quelques documents doivent être complétés au dossier, entre autre l'attestation de conformité du siège.

3.2. Les démarches d'ouverture du compte bancaire à la BIAC sont également en cours, mais semblent effectivement ralentis par la lourdeur administrative relative aux statuts d'association. A ce sujet un membre du bureau émet la proposition d'ouvrir un compte plutôt auprès de la banque « Eco Banque », proposition motivée par le fait que très prochainement tous les médecins de la RDC seront payés par virement bancaire, et ont tous été conviés à ouvrir un compte à la banque précitée pour faciliter les opérations de virement. Il sera alors plus facile à l'Afmed-Unikin RDC de négocier avec ses membres un virement simplifié des cotisations au sein de la même banque. Cette proposition est adoptée.

Toutes ces démarches seront réalisées en priorité par le bureau.

3.3. De l'état d'avancement des cotisations :

Le montant de la cotisation annuelle pour la section RDC est de 50 dollars us par membre.

Les cotisations piétinent, hormis un apport personnel de certains membres du bureau pour faire avancer les démarches en cours et un membre de la section RDC qui a payé sa cotisation en Europe.

Il est rappelé la nécessité pour la section d'obtenir un numéro de compte afin de motiver les cotisations.

Il s'en est suivi un moment d'échanges et des préoccupations adressées au bureau dont les thèmes principaux sont:

- La proposition sur le montant de cotisation pour les « finalistes » désirant adhérer, montant fixé à 10 USD par an dans l'année d'obtention du diplôme.

Le bureau international propose que tous les finalistes adhèrent gratuitement à l'association et confirme leur engagement dans l'année d'obtention du

diplôme. Une modification des statuts sera proposée pour faciliter cette intégration.

- Les questions relatives aux actions et réalisations de l'Afmed-Unikin à ce jour, ainsi que son calendrier d'action : éclairées par le vice président, le vice doyen et certains membres actifs au forum. L'objectif le plus urgent de la section étant l'obtention d'un numéro de compte.
- Des préoccupations sur les intentions et la crédibilité des animateurs de la section, au vu de la crise que traverse la corporation en RDC : questions rapidement apaisées par les assurances apportées par le vice président.

4- De l'installation du bureau :

Le bureau provisoire de la section n'étant pas totalement constitué, Dr Berthier Nsadi des Cliniques Universitaires est proposé au poste de secrétaire de la section. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le vice président rappelle la nécessité pour la section d'élargir le comité par d'autres postes pour plus d'efficacité, postes qui devront être occupés par des confrères des autres formations médicales pour donner une dimension réellement nationale à la section tout en privilégiant la disponibilité.

Ainsi le bureau définitif de la section RDC est adopté. Il est constitué du Dr Godefroid MAYALA, président de la section RDC, Dr Berthier NSADI, secrétaire, et Dr Antoine MOLUA, trésorier.

5- Des réflexions sur les missions de l'Afmed- Unikin : abordées aux points 1 et 3.

6- De la visite du local accordé à la section :

Le bureau facultaire a mis à disposition un local pour le siège social de l'Afmed-Unikin RDC. Cela constitue un signe de soutien de la faculté et un élément important de visibilité pour notre association.

Le vice président précise que ce local et ses alentours doivent faire l'objet des travaux de réaménagement avant notre installation.

Pour des raisons pratiques d'horaires, le bureau a reporté la visite du local prévue en fin de séance.

7- Des divers :

Pour faire face aux charges financières imposées par les démarches administratives évoquées ci haut, le bureau lance un appel urgent à cotisations. Ainsi 12 membres

participants se sont engagés à transmettre leurs cotisations annuelles dans les tous prochains jours.

Commencée à 14h10, l'assemblée s'est terminée à 16h15 avec un rafraîchissement et des photos souvenir.

Le bureau de l'Afmed Unikin section RDC :

Dr Godefroid MAYALA, président

Dr Berthier NSADI, Secrétaire rapporteur.

Dr Antoine MOLUA, trésorier

Annexe : liste des participants :

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1- MBUMBA MUNGULU Blaise | 20- TSHIMINYI MUKAMBA Paul |
| 2- DILU TAMBA Freddy | 21- MAHUNDA PINDI Hervé |
| 3- NZOLO BOMENE Didier | 22- NKANU ILUNGA Christian |
| 4- MAYEMA NDOFUNSU Christian | 23- MUPUALA Aimée |
| 5- IYEMANKOY Lefula | 24- ILUNGA MWENA Jean Pierre |
| 6- NSINDA MAZU Hyancinthe | 25- KALABWE Jean Felix |
| 7- KASAI LUBI Cody | 26- NKIEBA K. Thimotheos |
| 8- EKUMBO BOTULI Babby | 27- MUMBA Dieu donné |
| 9- BADIBANGA KALONJI Elie | 28- MALENGA MPAKA Serge |
| 10-MATONDO MAKWISA Taty | 29- MPOYO Willy |
| 11-SADIKI M'MEKYANKWA Raphael | 30- KAYEMBE Jean Marie |
| 12-ATAMBUTU ALOKPO Jean Loup | 31- NDUME W. Richard |
| 13-N'SAMAN SANTA Santa | 32- NGOYI Georges |
| 14-NDAYE NTUMBA Trésor | 33- MOLUA Antoine |
| 15-MATONDO MANSUELA Rosette | 34- MAYALA Godéfroid |
| 16-MANSEKA LUTALADIO Macky | 35- NSADI Berthier. |
| 17-BOTIKE WENGO Jules | |
| 18-LONGO LUZAYADIO Augustin | |
| 19-BOBANGA Thierry | |